

2AST S.A.S

Siège Social :
60, Chemin Boirie
13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

981 887 953 RCS MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

2AST S.A.S

Siège Social :
60, Chemin Boirie
13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

981 887 953 RCS MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux comptes

32, Cours Pierre Puget
13006 Marseille

A l'Assemblée Générale de la société 2AST,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 6 Mars 2024, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 2AST relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période 6 Mars 2024, date de ma nomination, à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formulation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 21 Avril 2025

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2AST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 60 CHEMIN BORIE 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE Durée de l'exercice précédent* 2

Numéro SIRET* 9 8 1 8 8 7 9 5 3 0 0 0 1 7 Néant *

				Exercice N clos le, 13 11 2024		N-1 13 11 2023	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)							
ACQUIR IMMIBILISE * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires	35 761	35 761				
	Fonds commercial (1)	864 889		864 889			
	Autres immobilisations incorporelles	112 977	112 977				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	555	555				
	Autres immobilisations corporelles	30 739	29 432	1 307			
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations	3 827 993		3 827 993			
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	60 000		60 000			
Autres immobilisations financières*	9 954 933		9 954 933				
TOTAL (II)		14 887 847	178 726	14 709 121			
ACQUIR CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						
	En cours de production de biens						
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	667 834		667 834			
	Autres créances (3)	336 379		336 379			
	Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
	Disponibilités	117 651		117 651		1 000	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	5 566		5 566			
	TOTAL (III)	1 127 431		1 127 431		1 000	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	36 928		36 928			
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif* (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		16 052 206	178 726	15 873 480		1 000	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2AST

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...301...117.....)	DA	8 301 117	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(277 745)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	8 023 372	1 000	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 022 418		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 531 720		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	138 093		
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 179		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 698		
Compte régul.	EB				
	TOTAL (IV)	EC	7 850 108		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 873 480	1 000	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 309 594			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	167 775			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. ZAST</u>		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	571 468	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	571 468	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	41 300	
	Autres produits (1) (11)			FQ	151	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	612 919	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	395 623	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	2 950	
	Salaires et traitements*			FY	201 103	
	Charges sociales (10)			FZ	63 718	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	5 115	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)			GD		
				GE	10	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	668 520		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(55 601)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	222 888	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	222 888		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(222 888)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(278 489)

Designation de l'entreprise : S. A. S. 2AST				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 744		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	6		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 750		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 000		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	6		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 006		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	744		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	614 670		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	892 414		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(277 745)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	7 905		
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	41 300		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9			
		A8	dont cotisations Madelin	A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Régularisations diverses			1 000	1 744		
	Sorties immobilisations			6	6		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

60 CHEMIN BORIE

13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CABINET ECP MEDITERRANEE

148 TRAVERSE DE LA MARTINE

BÂT A2

13011 MARSEILLE

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Titres immobilisés	3
Evaluation des créances et des dettes	4
Disponibilités en Euros	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 873 480.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 571 468.00 Euros et dégagant un déficit de 277 744.53- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Il s'agit du premier exercice social de 12 mois, il y a donc incomparabilité avec l'exercice précédent qui couvrait la période du 17/11/2023 au 31/12/2023 soit un total de 1,5 mois.
- Acquisition de la totalité des actions de la société 2AST en date du 10/04/2024.
- Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) de la société 2AST en date du 12/09/2024.
- Changement de dénomination sociale après la TUP.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 013 628
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			555
Installations générales agencements aménagements divers			890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 849
TOTAL			31 294
Autres participations			3 827 999
Prêts, autres immobilisations financières			10 014 933
TOTAL			13 842 932
TOTAL GENERAL			14 887 854

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 013 628	1 013 628
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			555	555
Installations générales agencements aménagements divers			890	890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 849	29 849
TOTAL			31 294	31 294
Autres participations		6	3 827 993	3 827 993
Prêts, autres immobilisations financières			10 014 933	10 014 933
TOTAL		6	13 842 926	13 842 926
TOTAL GENERAL		6	14 887 847	14 887 847

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			148 739		148 739
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			555		555
Installations générales agencements aménagements divers			890		890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			28 542		28 542
TOTAL			29 987		29 987
TOTAL GENERAL			178 726		178 726
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	148 739				
Instal.techniques matériel outillage indus.	555				
Instal.générales agenc.aménag.divers	890				
Matériel de bureau informatique mobilier	28 542				
TOTAL	29 987				
TOTAL GENERAL	178 726				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		41 300	4 372	36 928

Etat des provisions

Néant.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	1.0000		8 301 117		8 301 117

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	600 481
Autres créances	320
Total	600 801

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 839
Dettes fiscales et sociales	23 907
Total	59 746

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 566
Total	5 566

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ENERGY SECURE	159 271	100.00	11 159
- GASCOGNE ENERGELEC	171 798	100.00	45 222
- GELEC	2 776 260	100.00	544 547
- CENTRE MOTEUR ENERGIE	849 889	100.00	168 665
- ENERGIE PLUS	1 510 626	100.00	228 252
- ALTARES	1 305 656	100.00	95 221
- ENERGELEC	509 756	100.00	93 670
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- AIROLIA	21 568	14.29	1
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Les Capitaux Propres incluent le résultat de l'exercice.

2AST
Société par actions simplifiée
au capital de 8 301 117 euros
Siège social : 60 Chemin Borie
13821 La Penne-sur-Huveaune
981 887 953 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 09/05/2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 277 745 euros au compte Report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
Monsieur Armand ALEXANIAN
Représentant FINANCIERE MAJANCAL

Armand ALEXANIAN

2AST
Société par actions simplifiée
au capital de 8 301 117 euros
Siège social : 60 Chemin Borie
13821 La Penne-sur-Huveaune
981 887 953 RCS MARSEILLE

COMPTES ANNUELS AU
31 DÉCEMBRE 2024

Comptes certifiés conformes
Son Président
FINANCIERE MAJANCAL
Représentée par
Monsieur Armand ALEXANIAN

Armand ALEXANIAN

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2AST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
Adresse de l'entreprise 60 CHEMIN BORIE 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE Durée de l'exercice précédent* 2

Numéro SIRET* 9 8 1 8 8 7 9 5 3 0 0 0 1 7 Néant [] *

Table with columns: Description, Code, Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), Net (4). Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Concessions, Fonds commercial, etc.

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

* Données relatives uniquement aux entreprises dont les comptes sont déposés dans le dossier n° 2022 Dossier N° ATHECA en Euros. Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable CABINET ECP MEDITERRANEE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2AST

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...30.1...1.1.7.....)	DA	8 301 117	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(277 745)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	8 023 372	1 000	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 022 418		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 531 720		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	138 093		
	Dettes fiscales et sociales	DY	153 179		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 698		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	7 850 108			
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 873 480	1 000		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 309 594			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	167 775			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2AST Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	571 468	FH		FI	571 468
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	571 468	FK		FL	571 468	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	41 300	
	Autres produits (1) (11)					FQ	151	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	612 919
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	395 623	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 950	
	Salaires et traitements*					FY	201 103	
	Charges sociales (10)					FZ	63 718	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. {	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	5 115
							GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	10
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	668 520	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(55 601)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	222 888	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	222 888	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(222 888)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(278 489)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quantin

Désignation de l'entreprise : S . A . S . 2AST		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 744
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 750
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 006
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	744
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	614 670
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	892 414
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(277 745)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	7 905
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	41 300
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
Dont cotisations Madelin	A7		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Régularisations diverses	1 000	1 744
	Sorties immobilisations	6	6
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatras

S.A.S. 2AST

60 CHEMIN BORIE

13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CABINET ECP MEDITERRANEE

148 TRAVERSE DE LA MARTINE

BÂT A2

13011 MARSEILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Titres immobilisés	3
Evaluation des créances et des dettes	4
Disponibilités en Euros	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 873 480.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 571 468.00 Euros et dégageant un déficit de 277 744.53- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Il s'agit du premier exercice social de 12 mois, il y a donc incomparabilité avec l'exercice précédent qui couvrait la période du 17/11/2023 au 31/12/2023 soit un total de 1,5 mois.
- Acquisition de la totalité des actions de la société 2AST en date du 10/04/2024.
- Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) de la société 2AST en date du 12/09/2024.
- Changement de dénomination sociale après la TUP.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 013 628
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			555
Installations générales agencements aménagements divers			890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 849
TOTAL			31 294
Autres participations			3 827 999
Prêts, autres immobilisations financières			10 014 933
TOTAL			13 842 932
TOTAL GENERAL			14 887 854

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 013 628	1 013 628
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			555	555
Installations générales agencements aménagements divers			890	890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 849	29 849
TOTAL			31 294	31 294
Autres participations		6	3 827 993	3 827 993
Prêts, autres immobilisations financières			10 014 933	10 014 933
TOTAL		6	13 842 926	13 842 926
TOTAL GENERAL		6	14 887 847	14 887 847

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			148 739		148 739
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			555		555
Installations générales agencements aménagements divers			890		890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			28 542		28 542
TOTAL			29 987		29 987
TOTAL GENERAL			178 726		178 726
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	148 739				
Instal.techniques matériel outillage indus.	555				
Instal.générales agenc.aménag.divers	890				
Matériel de bureau informatique mobilier	28 542				
TOTAL	29 987				
TOTAL GENERAL	178 726				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		41 300	4 372	36 928

Etat des provisions

Néant.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	1.0000		8 301 117		8 301 117

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	600 481
Autres créances	320
Total	600 801

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 839
Dettes fiscales et sociales	23 907
Total	59 746

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 566
Total	5 566

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ENERGY SECURE	159 271	100.00	11 159
- GASCOGNE ENERGELEC	171 798	100.00	45 222
- GELEC	2 776 260	100.00	544 547
- CENTRE MOTEUR ENERGIE	849 889	100.00	168 665
- ENERGIE PLUS	1 510 626	100.00	228 252
- ALTARES	1 305 656	100.00	95 221
- ENERGELEC	509 756	100.00	93 670
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- AIROLIA	21 568	14.29	1
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Les Capitaux Propres incluent le résultat de l'exercice.